

comme je l'ai fait moi-même en plusieurs occasions ainsi que d'autres députés. Je me demande si on ne pourrait pas ajouter une boîte supplémentaire à celle qui servira à la traduction simultanée afin que nous puissions encore être reliés à l'installation d'amplification. J'ai constaté maintes fois que cette installation était utile et je crois que si une autre section y était ajoutée, les députés en profiteraient.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: Je dois informer la Chambre que si le premier ministre prend maintenant la parole, il clôturera le débat.

Le très hon. M. Diefenbaker: A l'instar du chef de l'opposition, j'estime ne pouvoir faire mieux présentement que clore la discussion par les quelques observations suivantes:

(Texte)

En conclusion, je désire remercier tous les honorables députés pour leur contribution à ce débat.

(Traduction)

Cela dit, je mentionnerai encore que, depuis longtemps,—je veux dire depuis plus de quarante ans,—je lis constamment les classiques français, y compris les œuvres de Molière, Bossuet et Racine. Mais, si je suis capable de les lire et de les comprendre, je n'ai jamais été en mesure d'exprimer mes idées spontanément et sans notes en français.

Il me semble que les députés trouveront intéressant d'apprendre un fait récent. M. Henri Laurier, petit-neveu de sir Wilfrid Laurier, qui connaissait l'intérêt que je prenais aux œuvres de Molière, m'a présenté les œuvres complètes de cet auteur. L'édition est bilingue, l'œuvre française paraissant en regard de la traduction anglaise. Le point qui importe n'est pas qu'on m'en ait fait cadeau, mais que, d'après une note inscrite au frontispice, le volume provenait de la bibliothèque de sir John A. Macdonald. Une autre page révélait que le donateur avait reçu le livre de la succession de sir Wilfrid Laurier, son grand-oncle, à qui il avait échu après le décès de sir John A. Macdonald.

C'est de la petite histoire qui ne manque pas d'intérêt. Le fait est intéressant d'abord parce que sir John A. Macdonald possédait des ouvrages français et anglais dans sa bibliothèque et, en second lieu, parce que sir Wilfrid Laurier, qui, pendant des années, a porté avec grande distinction le titre de premier ministre du Canada, ne manquait jamais de parler du grand apport de sir John A. Macdonald dans la Confédération et dans la vie de la population du Canada.

[M. Peters.]

Je tiens à remercier les membres de tous les partis des allusions personnelles aimables qu'ils ont faites au sujet de cette motion. Depuis des années, il était question de cela; mais, pour une raison ou pour une autre, l'affaire était toujours remise à plus tard. Notre changement d'avis ressort bien de l'excellent discours, je me permets de le dire, qu'a prononcé aujourd'hui le député de Hull. Il aurait déjà craint, a-t-il dit, que l'installation d'un tel système ne diminue chez les députés le désir d'en venir à parler facilement les deux langues, ou, au moins, ne diminuer la possibilité des succès en ce domaine.

Je me rappelle très bien un discours que le député a prononcé à la Chambre des communes à ce propos en 1953. Je me suis reporté à ce discours. Voici ce qu'il a dit, ainsi qu'en fait foi la page 542 des Débats de 1953:

...je ne puis souscrire à la proposition voulant qu'on établisse à la Chambre un système de traduction semblable à celui qui est en honneur aux Nations Unies. Un tel système tendrait à mettre fin aux efforts pour parler la langue seconde.

Telle était l'opinion bien mûrie de l'honorable député à cette époque, et aujourd'hui il a très clairement exprimé sa crainte de voir cette mesure produire l'effet qu'il prévoyait en 1953.

Quant à savoir qui, pour la première fois, a saisi la Chambre de cette question, ce serait une perte de temps que de chercher à découvrir l'identité de cette personne. Mais ces dernières années, c'est le député de Restigouche-Madawaska (M. Van Horne) qui a été l'un des plus énergiques avocats de cette cause. Dans un discours prononcé le 7 février 1956, et qui est consigné à la page 993 des Débats, il exposait plusieurs griefs, pour employer ses propres termes, et déclarait notamment:

Je viens d'une circonscription d'expression française. C'est pourquoi je voudrais parler ici en français. Je crois qu'il devrait y avoir à la Chambre un service de traduction en sorte qu'on puisse m'entendre en anglais en même temps que je m'exprime en français, tout comme on en possède un aux Nations Unies.

Le système fonctionnera bien, je n'en ai aucun doute. Comme l'a mentionné le député de Hull, le Parlement d'Israël emploie un système semblable, et j'ai eu l'occasion de le voir à l'œuvre. J'ai trouvé le fait extrêmement révélateur, car dans ce Parlement il ne se trouve que quatre ou cinq députés arabes, si j'ai bonne mémoire, et pourtant les discours étaient traduits simultanément en hébreu et en arabe, afin que tous les députés puissent suivre couramment les débats.

Je ne parlerai pas des autres dispositions qui pourront être prises à l'avenir pour assurer la reconnaissance complète du bilinguisme conformément à la constitution du pays, mais